



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exportations

Question écrite n° 86471

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée du commerce extérieur sur le Programme France 2010. Il désire connaître les modalités de ce programme.

Texte de la réponse

Dans le cadre du nouveau partenariat entre Ubifrance et les différents partenaires de l'export - les réseaux des chambres de commerce et d'industrie en France (chambres de commerce et d'industrie [CCI] et chambres régionales de commerce et d'industrie, CRCI) et de celles basées à l'étranger (chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger [CCIFE]), les organismes labellisés par Ubifrance, ainsi que la Sopexa et l'Adepta pour la partie de leur programme d'actions dans le secteur agroalimentaire soutenue financièrement par le ministère de l'agriculture -, il a été décidé, à l'issue d'un groupe de travail réuni au printemps 2009, d'intégrer tous les projets d'actions à vocation nationale (et non uniquement régionale), y compris celles validées en comité de labellisation dans une base unique intitulée le « Programme France » (intégrée à la base projets d'Ubifrance). Parmi les opérations programmées, plus de 76 % sont pilotées directement par les missions économiques (ME) d'Ubifrance, les autres groupes d'opérateurs pesant chacun entre 4 % et 11 % du total (103 opérations réalisées par des CCI/CCIFE, 40 opérations labellisées et 116 opérations agroalimentaires Sopexa/Adepta), à l'exception des pôles de compétitivité qui restent encore très marginaux dans leur contribution aux actions du programme (4 opérations programmées). Parmi les opérations réalisées, 60 % des opérations l'ont été en dehors de l'Union européenne (UE) contre 30 % au sein de l'UE. Plus de 66 % sont pilotées directement par les ME-Ubifrance, les autres groupes d'opérateurs pesant chacun entre 2 % et 20 % du total (45 opérations de CCI/CCIFE, 221 opérations labellisées, 89 opérations agroalimentaires Sopexa/Adepta et 18 opérations des pôles de compétitivité). 70 % des opérations se déroulent sous forme de rencontres B to B (essentiellement des rencontres d'acheteurs et des missions collectives de découverte) et 30 % sous forme de salons. Au total, plus de 1 000 opérations ont été réalisées en 2010, soit quelque 18 525 entreprises accompagnées - près de 700 accompagnements de plus que prévu - dans plus de 90 pays, les États-Unis arrivant au premier rang suivis de l'Allemagne, de la Chine et du Royaume-Uni. La deuxième édition du programme France 2011 rassemble à ce jour une programmation toujours dynamique avec 1 149 opérations programmées contre 1 086 en 2010, soit une augmentation de presque 6 % pour 16 000 entreprises accompagnées. 81 % des opérations programmées seront pilotées directement par les missions économique-Ubifrance, les autres groupes d'opérateurs pesant chacun entre 3 % et 9 % du total (80 opérations CCI/CCIFE, 35 opérations labellisées et 101 opérations agroalimentaires Sopexa/Adepta). Enfin, les filières visées restent globalement les mêmes avec toutefois une forte progression des secteurs de la distribution et des services (en raison du triplement des missions de découverte), des biotechnologies et de l'industrie (en raison de l'augmentation des rencontres acheteurs). Cette deuxième édition témoigne d'une prospection de plus en plus concertée des entreprises par les opérateurs. Les entreprises peuvent contacter directement au travers du site www.programme-france-export.fr les CCI qui ont inséré des opérations du Programme France 2011 dans leur propre programmation régionale. Au-delà du bilan quantitatif (nombre d'opérations et surtout nombre

d'exportateurs accompagnés à l'étranger), le Programme France a un impact positif sur : le dialogue en amont des partenaires de l'export grâce à cette procédure de programmation unique favorisant ainsi le développement des synergies et un véritable effet d'entraînement ; la qualité, l'efficacité et la cohérence des actions des partenaires de l'export (dont on a souvent reproché la redondance) ; la visibilité des opportunités offertes aux entreprises françaises grâce à cette volonté commune des partenaires de l'export avec entre autres la création (en cours) d'un catalogue commun de prestations et l'affichage d'un agenda unifié destiné aux entreprises inséré sur le site d'Ubifrance (qui pourra également être repris par des liens sur les sites des autres partenaires selon des modalités qui seront étudiées par un groupe de travail) ; in fine l'image du réseau d'appui des entreprises à l'international.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86471

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 2010, page 8981

Réponse publiée le : 11 janvier 2011, page 175